érudit
www.erudit.org

Article

« Le MULTI, un dictionnaire pragmatique »

Jean-Claude Corbeil

Québec français, n° 134, 2004, p. 26-27.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

http://id.erudit.org/iderudit/55570ac

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. *Érudit* offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Document téléchargé le 16 novembre 2015 09:14

Le *MULTI* un dictionnaire pragmatique

> > > JEAN-CLAUDE CORBEIL*

Le titre coiffant l'article de Claude Poirier (« *Le MULTI*, un dictionnaire ambigu ») publié dans le numéro 132 (hiver 2004) de la revue *Québec français* est pour le moins tendancieux. D'une part, l'auteur, reconnaît, en début d'article, qu'il s'agit d'un ouvrage « bien conçu sur le plan pédagogique, visant à résoudre les difficultés liées à la grammaire, à l'orthographe, à la typographie et à la rédaction en général ». D'autre part, il se demande en conclusion « quelle utilisation on doit faire du *MULTI*, mis à part les aspects grammaticaux et les normes rédactionnelles ». Entre l'appréciation en introduction et la suspicion en conclusion s'intercalent de longs commentaires sur le traitement d'un nombre restreint de québécismes et quelques coups de griffe contre l'auteure de l'ouvrage.

Bien que les lecteurs et lectrices de *Québec français* connaissent et apprécient le *MULTI*, je crois nécessaire, au départ, de rappeler son objectif et le programme éditorial qui en découle. Car le *MULTI* n'est, et ne s'est jamais voulu, ni un dictionnaire des québécismes (ce n'est qu'une de ses rubriques), ni un dictionnaire de langue à la manière du *Petit Larousse* ou du *Petit Robert*, dont il s'est toujours présenté comme un complément.

Rendre l'information disponible

Le *MULTI* vise comme clientèle les usagers du français au Québec, de toute langue et de toute origine, placés dans des situations et des circonstances de communication concrètes et dont le niveau de compétence en langue française, orale et surtout écrite, varie d'une personne à l'autre. Son objectif est d'aider ces usagers à faire le passage entre leur propre usage du français, lorsqu'ils en doutent ou s'en inquiètent, vers le « français standard d'ici » (AQPF), c'est-à-dire, en somme, vers le bon usage du français au Québec. En ce sens, il est légitime de la part de l'auteure d'insister sur la dimension québécoise de son dictionnaire. Elle ne peut, cependant, être tenue responsable du titre de « gardienne du français qui nous distingue », que lui attribue le journaliste du *Soleil* sous le coup de son enthousiasme à l'égard de l'ouvrage et de la fougue avec laquelle l'auteure en parle.

À partir de la documentation disponible et donc de l'état présent des connaissances de la réalité de l'emploi du français au Québec, le *MULTI* met à la disposition de ses lecteurs et lectrices les renseignements les plus généralement admis et leur propose des solutions quand les avis sont partagés, tout en sachant et en affirmant que chacun et chacune demeurent libres de dire ou d'écrire ce qui leur plaît, à leurs risques et périls, mais en connaissance de cause cette fois. En ce sens, le *MULTI* est un ouvrage de vulgarisation qui résume, organise et met à la disposition du grand public l'information disponible sur tous les aspects de la langue qui posent ou peuvent poser problème.

Mon collègue Poirier est mal venu de l'accuser « d'évaluer les québécismes, mais sans les avoir étudiés ». Voilà plus de vingt ans que Marie-Éva de Villers réunit et examine tout ce qui s'est dit ou s'est écrit sur les québécismes dont elle traite, en retenant ce qui fait consensus aujourd'hui. D'après Poirier, cette approche, « contribue à perpétuer les préjugés des anciens puristes à propos du français du Québec ». Qui sont-ils, ces « anciens puristes » ? Mystère ! Ceux et celles qui ont examiné et commenté avant nous notre usage du français ont-ils tous si profondément erré ? De plus, Marie-Éva de Villers appuie ses commentaires sur l'analyse détaillée d'un corpus lexical de plus de douze millions d'occurrences, ce qui confirme nettement l'orientation fondamentale du *MULTI* : observer et guider l'usage contemporain du français au Québec. Quand les résultats des recherches menées par Claude Poirier au Trésor de la langue française de l'Université Laval depuis les années 1970 deviendront disponibles, ses collègues pourront en tenir compte et enrichir le traitement lexicographique des québécismes. Pour l'instant, il n'en a publié qu'un échantillon de 660 monographies sous le titre *Dictionnaire historique du français au Québec* (DHFQ), paru en 1998 aux Presses de l'Université Laval. Entre-temps, les usagers du Québec se posent des questions et il est de notre devoir de leur donner accès aux renseignements disponibles.

Enfin, comme tout le monde le sait maintenant, le *MULTI* décloisonne l'analyse de l'usage réel du français au Québec et en traite tous les aspects, quand un problème est susceptible de surgir : prononciation, orthographe, ponctuation, conjugaison, grammaire, emprunt, néologie,

lexique, y compris les variantes québécoises. Cette globalité de l'approche joue pour beaucoup dans le succès de l'ouvrage.

Des positions normatives nuancées

Évidemment qu'un programme éditorial comme celui du *MULTI* implique que l'auteure prenne position et que, dans les cas où différents usages ont cours au Québec, elle mentionne l'usage le plus recommandable en langue standard ou qu'elle indique par des marques le statut du mot ou de l'expression. Car le *MULTI* se retrouve dans la même situation qu'un professeur devant sa classe : il sert de guide vers la maîtrise et l'utilisation d'une langue française de qualité. Dans l'un et l'autre cas, il faut prendre position et dire les choses comme elles sont, sans détour.

En plus, le *MULTI* se veut d'une consultation rapide, pour que le lecteur y trouve réponse à ses questions d'un coup d'œil, immédiatement, dans le feu de l'action pour ainsi dire. D'où une mise en page qui va directement à l'essentiel, qui fait le sacrifice des longues explications, auxquelles il substitue des étiquettes connues et compréhensibles, explicitées si nécessaire par une courte note et souvent symbolisées par l'ajout de différents icônes. D'où, également, un rôle particulier attribué aux définitions. Elles sont, dans le *MULTI*, des repères sémantiques qui permettent aux lecteurs d'identifier l'objet ou le sens d'un mot sur lequel porte le commentaire. Elles sont courtes, sans intention encyclopédique, efficaces pour la clientèle visée et suffisantes pour soutenir le commentaire du *MULTI* : tout le monde sait ce qu'est une *mouche noire* ou une *fournaise*.

Alors que le public apprécie le fait que l'information soit rapidement accessible, Claude Poirier y voit des oukases, des jugements à l'emporte-pièce. Tout particulièrement, l'étiquette « impropriété » lui semble un outrageant jugement, alors que ce terme « se dit d'un mot, d'une expression [...] qui n'est pas juste, employé pour un autre » *(Grand dictionnaire encyclopédique Larousse)*. Ainsi, *garrocher*, au sens de *lancer*, est considéré comme québécisme dans le *MULTI*, avec, comme restriction, qu'il est d'un niveau très familier (Claude Poirier ne cite pas cette restriction dans son article). On comprend alors pourquoi l'expression *garrocher un travail* est accompagnée de l'indication qu'il vaut mieux utiliser *bâcler, expédier*. Ainsi le texte du *MULTI* rend parfaitement compte du mode d'emploi du mot et de l'expression. Même raccourci de sa part à propos de *liqueur douce*, qu'il dit être d'origine française et non un calque de *soft drink*. Si on se reporte au texte du *DHFQ*, on découvre qu'en France, au XIX[e] siècle, *liqueur douce* s'opposait à *liqueur forte* pour désigner une « boisson alcoolique plus légère et sucrée » et, selon lui, ce serait « de façon naturelle » que « le sens du mot s'est élargi pour englober les boissons gazeuses ». Mais, en partie seulement, dit-il prudemment, en évoquant également « l'influence de *soft drink*, de même sens ». Si le terme anglais n'avait pas été si répandu au Québec, est-ce que cette extension de sens se serait produite ?

La spécificité québécoise

Plus important : Poirier affirme que « la spécificité québécoise [du *MULTI*] est bien mal défendue ». À preuve, dit-il, le traitement de *tuxedo* dans cet ouvrage : « anglicisme pour *smoking* ». Les deux mots sont d'origine anglaise, il est vrai, mais *smoking* est maintenant intégré au lexique du français, tandis que *tuxedo* demeure un emprunt inutile, d'où son statut d'anglicisme. *Smoking* renvoie à *habit* où est indiquée la différence entre les deux tenues, selon qu'elles ont ou non des basques (des queues). Dans le *DHFQ*, *tuxedo* est suivi de la marque *(emploi critiqué)* avec le commentaire suivant : « On dit plus rarement *smoking*, mot qu'utilisent les Français pour désigner le vêtement sans queue. » Quelle différence si essentielle d'avec le *MULTI* ?

Les québécismes sont souvent accompagnés de la mention d'un niveau de langue qui en restreint l'emploi. Par contre, dans la perspective normative qui est celle de Marie-Éva de Villers, lorsqu'un mot (ou une expression) utilisé au Québec entre en concurrence avec un autre utilisé à la fois au Québec et par tous les francophones du monde, le *MULTI* favorise le terme commun à tous et considère comme une impropriété le terme inutilement concurrent. Ainsi *vidange* par rapport à *ordure, cabaret* par rapport à *plateau, panier/corbeille, char/voiture, filière* (anglicisme)/ *classeur, zip* ou *zipper* (anglicisme)/*fermeture éclair*. En somme, pour le *MULTI*, tout comme pour l'enseignement du français, langue maternelle, la question principale n'est pas « Ce mot, cette expression, ce tour de phrase sont-ils en usage au Québec ? », mais bien « Doit-on en favoriser le maintien dans le français standard du Québec ? ». La spécificité linguistique du Québec ne doit pas conduire à la défense inconditionnelle d'usages lexicaux ou grammaticaux qui ont eu cours, mais qui sont sortis ou sont en train de sortir du bon usage du français au Québec.

Le MULTI *se veut d'une consultation rapide, pour que le lecteur y trouve réponse à ses questions d'un coup d'œil, immédiatement, dans le feu de l'action pour ainsi dire.*

Un dictionnaire pour tous

Le *MULTI* en est à sa quatrième édition. D'une édition à l'autre, il s'est amélioré, s'est enrichi, souvent en tirant parti des commentaires de ses lecteurs et lectrices. Chose certaine, pendant toutes ces années, le public a eu accès à une information linguistique étendue, pertinente et de qualité, qui lui a été utile et qu'il a appréciée, si l'on en juge par la large diffusion de l'ouvrage.

---

* *Directeur linguistique du MULTI.*